COLL. 8°
468
1945-1à12

DÉPOT
ANNEXE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000591139

-10-
Coll. 8°
468
-1945-

UBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
ège : 1, Place du Valois (Ier arrondissement)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

CONGRÈS
des 20, 21, 22 et 23 Août 1945

RAPPORT

DE

Monsieur Georges LAFFARGUE

VICE-PRÉSIDENT DU BUREAU
du Comité exécutif

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Coll. 8° 468 (1945-10)

MESDAMES, MESSIEURS,

Le bureau de votre parti a bien voulu me confier le rapport sur les questions économiques et financières. Nous avions fait lors de notre petit congrès un rapide tour d'horizon afin de situer les problèmes. La guerre n'était pas terminée et les bilans n'étaient que provisoires.

A l'heure où la guerre européenne est liquidée, où déjà sur l'échiquier économique les grandes comme les petites puissances prennent leurs positions, il est temps pour un grand parti comme le nôtre de définir nettement sa doctrine et de dire quels sont à son sens les possibilités et les desseins de la France.

Les problèmes que nous allons examiner sont d'une effroyable complexité. La politique, l'économique, le social ont d'infinies interférences, et je n'ai pas la vanité, dans le cours délai qui m'est imparti, d'aller au fond de toutes les questions.

Votre rapporteur a pensé que le temps des habiletés étant largement périmé, il fallait aborder de front tous les problèmes névralgiques, les traiter avec franchise et netteté et essayer d'en dégager une politique. Notre expérience, nos traditions, le sens permanent des grands intérêts du pays, voilà les mobiles qui doivent éclairer et guider notre tâche.

Vous m'excuserez de ne faire crédit ni aux slogans ni aux improvisations. L'économie est une science, elle a ses lois qui ne se laissent pas impunément bousculer. Les erreurs sont lourdes de conséquences, elles engagent l'avenir même de la nation. Deux guerres et quelques dérèglements des hommes ont déjà largement déséquilibré

un système qui avait apporté beaucoup de richesses et de bien-être — gardons intact le sens de nos responsabilités.

Maintenant que le bruit de la guerre a cessé, une autre bataille va commencer — celle des machines et des charrues. La France ne retrouvera sa place, ne refera la route de sa grandeur que si elle consent allègrement l'immense et long labeur que sa destinée lui impose.

QUELLE EST NOTRE PLACE DANS LE MONDE?

Taire les réalités ou essayer de les farder serait mal poser le problème. Or il faut que le problème soit nettement posé.

La France produit peu de matières premières. Pour une part énorme, elle était, avant le conflit, tributaire de l'étranger.

En 1938, la France importait 15 millions de tonnes de matières premières pour 28 milliards de francs. 71 p. 100 provenaient de pays extérieurs au continent européen.

J'ai désiré mettre sous vos yeux les chiffres les plus éloquents.

Charbon :	production 1937.....	45 000 000	de tonnes.
	importations.....	25 000 000	—
Pétrole :	production	71 000	—
	importations.....	7 000 000	—
		900 000	t. d'huile lourde.

Houille blanche et houille verte.

Les barrages et les rivières.

Production : 20 milliards de kilowatts-heure, nettement insuffisante.

L'électrification totale de nos réseaux nous ferait à elle seule réaliser une économie de 9 000 000 de tonnes de charbon.

Riches en minerai de fer et en bauxite, nous exportions des fontes, des aciers, de l'aluminium, mais souvent aussi des minerais que nous gagnerions à voir exploiter plus largement sur notre propre territoire. Par contre, pour tous les autres métaux : cuivre, plomb, étain, manganèse,

chrome, etc., notre situation est formidablement déficitaire.

En ce qui concerne le textile, la situation n'est pas moins déficiente.

En 1938 nous consommions : 540 000 tonnes de textiles, sur lesquelles nous produisions :

Laine	1 000	tonnes.
Filasses de lin	8 000	—
Chiffons	16 000	—
Chanvre	4 000	—
Fibres artificielles	28 000	—

encore étions-nous tributaires pour cette dernière production des importations de pâte de cellulose et de certaines matières indispensables comme le soufre.

La France demandait à l'importation pour ses besoins :

Laine	120 000 t.	dont	7 000 t.	coloniales.
Coton	300 000 t.	—	11 000 t.	—
Chanvre	9 000 t.			
Lin	40 000 t.			
Soie	4 000 t.	—	2 000 t.	—
Jute et fibres dures	135 000 t.	—	17 000 t.	—
Fibres artificielles	1 000 t.			

Je vous demande de prêter à ces chiffres la plus sérieuse des attentions. Ils situent en un clair raccourci toute la première et indispensable partie de notre politique coloniale.

Pour les denrées alimentaires :

Nous arrivions à nous suffire en blé avec un rendement moyen extrêmement bas de 13,3 quintaux à l'hectare. Mais, en 1937, nous avons importé en céréales :

5 000 000 de quintaux de l'étranger ;
9 000 000 de quintaux de nos colonies.

En fruits et légumes, toujours en 1937, nous avons importé		10 708 000	quintaux.
alors que nous n'exportions que		2 130 000	—
En oléagineux :	importations	15 258 000	—
	exportations	369 000	—
En viande :	importations	1 159 800	—
	exportations	152 000	—

Chiffres d'avant guerre, messieurs, déjà pour bien des domaines décevants dans leur éloquence. Depuis, la guerre — et son cortège de destructions — l'occupation et sa terrible rançon de prélèvements et de pillages systématiquement organisés nous ont conduit beaucoup plus bas.

A ce triste bilan de nos ressources s'ajoute celui d'une activité industrielle à l'extrême des ralentis. Des chiffres récents forcément approximatifs situent ainsi la position des différentes industries par rapport au coefficient 100 pris pour 1938.

44 dans le bâtiment ;
34 dans les matériaux de construction ;
33 dans la production des métaux ;
25 dans l'industrie du verre ;
26 dans les industries du cuir ;
19 dans la production, du papier et du carton ;
16 dans les industries du livre ;
16 dans les industries du caoutchouc.

Dans le domaine alimentaire, les dégâts ne sont pas moins sensibles. Si vous en doutiez, la persistance d'un sévère rationnement vous rappellerait au sens des réalités : la ration d'un adulte était en France de 3 200 calories avant la guerre. Elle était de 1 194 en 1941 ; 1 239 en 1942 ; 1 173 en 1943 ; elle est tombée à 1 005 en 1944.

La proportion de corps gras est au un cinquième de la ration normale ; celle des matières azotées au tiers et celle des hydrates de carbone à la moitié.

Voici des chiffres à la fois fastidieux et significatifs. Il faut maintenant en tirer les conclusions.

NOTRE PREMIÈRE AMBITION est de revenir à notre situation d'avant le conflit. Cet effort accompli nous situera dans un monde nouveau, dont il faut bien essayer de s'imaginer la physionomie.

Les États-Unis, par un effort de guerre sans précédent, ont porté au paroxysme une production déjà fort impressionnante.

La Russie, avec ses ressources en matières premières et en hommes, avec ses disciplines, a surgi, faisant irruption dans l'éconmie européenne — un panslavisme

hérité de vieilles traditions la prolonge jusqu'au cœur même de l'Europe centrale.

La Grande-Bretagne, malgré un effort de guerre épuisant, dresse la masse de ses industries en plein rendement auxquelles elle va demander de refaire par ses exportations les crédits qui sont la base même de sa puissance.

Les nations petites et moyennes, isolées par l'économie de guerre, se sont équipées à leur tour. Le Canada est devenu une force industrielle. Les pays de l'Amérique latine sont entrés dans le circuit. Une flotte marchande, une armada aérienne inouïes vont sillonner les mers et les airs. Les destructions, quelque vastes qu'elles aient été, sont amplement compensées. Les techniques nouvelles issues des nécessités y ont ajouté un potentiel à peine concevable. La France, pour jouer un rôle, devra largement dépasser son stade de production de 1939. Il faudra nous attaquer à toutes nos déficiences, stimuler toutes nos énergies.

L'EFFORT FRANÇAIS, quelle que puisse être son ampleur ou sa qualité, ne peut suffire au redressement de la France. Le concours de l'étranger nous est indispensable, en particulier celui de nos alliés, qui détiennent simultanément les matières premières, l'outillage et le crédit.

La bonne fortune veut que les intérêts immédiats de la France rejoignent une vieille tradition d'amitié. Il faudra sans ambage que la France réalise demain sur le plan international la politique que commande son économie.

Le jeu subtil des équilibres, les réticences, les susceptibilités, voire les préoccupations de prestige, quelque noblesse qu'elles revêtent, doivent céder le pas aux considérations supérieures du relèvement de notre économie.

LES RÉPARATIONS

Le général de Gaulle l'a dit très exactement, cette guerre dure depuis trente ans. Deux fois la France a été le champ de bataille. Deux fois on nous a demandé d'être à l'avant-garde, la troupe qui encaisserait le premier choc. Nous avons consenti à ce rôle d'énormes sacrifices.

Ni une relative et temporaire défaite, ni la trahison de quelques-uns, dont nous faisons justice, ne peuvent nous éloigner longtemps encore des grandes réunions internationales.

Nous avons qualité pour y formuler quelques importantes revendications. Votre rapporteur a tenu à ce qu'elles aient dans son exposé une place importante qu'il voudrait voir dépasser singulièrement le cadre des quelques lignes qu'il est contraint de leur consacrer.

La Sarre, le bassin westphalo-rhénan doivent apporter à notre industrie un appoint immédiat.

Nous devons exiger tout inventaire fait une part importante du matériel lourd allemand ; nous demandons que les prélèvements soient particulièrement sévères dans l'industrie métallurgique, dans celle des machines-outils, dans l'industrie chimique, carrefours permanents de la puissance allemande orientée vers la guerre.

Locomotives, wagons, péniches, bateaux, avions de transports, volés ou réquisitionnés, doivent prendre le chemin du retour.

Nous devons priver, à notre profit, l'Allemagne de tout un équipement de laboratoires, de bureaux d'études, de stations d'essais, dont toute l'activité s'est soldée par le tragique massacre que vous savez.

Le bilan de la main-d'œuvre doit être dressé avec une extrême sévérité. Nos prisonniers, nos déportés, le service obligatoire du travail, tout cela doit se payer. Nous réclamons un contingent important de main-d'œuvre allemande : manœuvres, ouvriers spécialisés et techniciens mêlés. Aucune considération sentimentale ne saurait nous arrêter dans les tâches à leur confier, elles peuvent en toute justice figurer parmi les plus pénibles.

Nous demandons avec la plus vive des insistances que l'étude des réparations soit menée avec un soin jaloux du détail, avec une utilisation poussée des compétences, avec un dédain total des improvisations.

Une œuvre de justice dans ce domaine peut se doubler du souci de démanteler pour longtemps la mécanique de guerre allemande. Voilà, messieurs, au surplus une politique de réalités immédiates.

Nous préférons pour notre part, et nous le disons avec netteté, que la France mette beaucoup plus de prix à des

revendications matérielles dont l'équité la plus élémentaire ne saurait nous exclure qu'à des ambitions territoriales imparfaitement définies qui risqueraient de dresser contre nous pas mal de préventions.

L'EMPIRE

Nous avons dans cet exposé de chiffres mis l'accent sur notre apport colonial. Une vue d'ensemble ne saurait être absente d'un rapport sur les questions économiques. L'étude de la mise en valeur de notre Empire, si urgente et si essentielle tout à la fois, pose un certain nombre de problèmes dont aucun ne souffrirait des improvisations.

Problème de main-d'œuvre d'abord, qui situe au premier plan la question sanitaire. La guerre a ruiné une partie du magnifique redressement que nous avions accompli. La maladie du sommeil en particulier a fait de dangereux retours. Il faut nous remettre à la tâche d'urgence, forts d'une longue expérience.

Une sage politique de recrutement colonial s'impose.

Mais surtout il faut des cadres. Pourquoi dissimuler dans ce domaine le tragique de la situation. Le personnel dont nous disposons est actuellement insuffisant pour assurer les relèves indispensables.

Dans ce reclassement des salaires, a-t-on pensé à ceux de nos élites coloniales ? Un jeune ingénieur, après huit ans d'études, débute à 60 000 francs par an. Un administrateur des colonies, après vingt-cinq ans de séjour, atteint à cinquante-trois ou cinquante-quatre ans un plafond qui se situe, tout prélèvement et pécule distraits, à quelque 12 000 francs par mois. Voulez-vous comparer ces chiffres à ceux d'un ouvrier métallurgiste de la région parisienne, et vous comprendrez tout de suite le déséquilibre qui, dans tous les domaines, ruine le recrutement des élites.

Il faudra faire une politique de recrutement des cadres coloniaux. Donner à nos jeunes le sens de l'empire, le goût des grands espaces, éveiller en eux la tentation de l'aventure et du risque. Éducation qui se fait dès l'école.

Les politiques de rechange, néfastes dans tous les cas,

sont redoutables en matière coloniale. Les cultures coloniales sont à longue échéance. Il faut six ans pour faire des hévéas à caoutchouc, huit à dix ans pour obtenir des palmiers à huile. Il faut conjuguer avec une main-d'œuvre insuffisante les problèmes des cultures vivrières avec ceux des cultures d'exportation. L'approvisionnement des colonies en céréales à bon marché conditionne tout le rendement de la production.

L'équipement colonial sollicite l'abandon de certaines méthodes dont la cupidité nous a porté de graves préjudices. Les colonies ne doivent pas être le dépotoir de l'industrie française. L'étranger tire profit, influence et prestige de la livraison de bon matériel.

La rentrée de certaine colonies dans le cycle monétaire français impose une stabilité, un équilibre monétaire, conditions indispensables de prospérité.

Des hommes, des cadres, mais aussi des capitaux. La moitié des affaires africaines partie avec des capitaux français est passée sous le contrôle étranger. L'*Unilever* détient 60 p. 100 du commerce de la côte d'Afrique.

Des privilèges fiscaux pourraient actuellement faciliter l'investissement de capitaux français dans les affaires coloniales ; une politique un peu souple permettrait ainsi d'éponger une masse flottante de disponibilités par ailleurs inquiétante.

Le dirigisme outrancier commet aussi certains ravages qui ne sont pas moindres que ceux enregistrés dans la métropole.

Le café se paie en Côte d'Ivoire 10 francs au producteur, prix rendu à la gare la plus proche; il est vendu 80 francs le kilogramme, et le détaillant touche 13 francs par kilogramme.

Le coton vaut 3 francs le kilogramme non égrené, soit 10 francs le kilogramme égrené, mais les cotonnades sont tellement rares que l'essentiel de la récolte va alimenter un marché noir qui se pratique entre colons aux alentours de 60 à 70 francs le kilogramme.

Une grande politique voudrait également que nous arbitrions certains conflits d'intérêt. Pour satisfaire aux exigences de grosses sociétés indochinoises, et nous abritant derrière le plan Stevenson, nous avons proscrit la culture du caoutchouc en Afrique.

Pendant la même période, la Société générale de Belgique a équipé le Congo belge... où actuellement les prix de revient sont inférieurs et les rendements supérieurs à ceux de la Malaisie.

Une large politique d'accords avec les Alliés est urgente. Il y a dans nos ports coloniaux des denrées pour la métropole. Depuis deux ans, 175 000 tonnes de sucre attendent à La Réunion, c'est le cinquième de la consommation annuelle d'avant guerre de la France.

J'ai voulu simplement situer les questions, marquer à la fois l'importance de l'Empire et la nécessité d'une politique.

Le parti radical, contre les préventions et les préjugés de beaucoup, est resté fidèlement attaché à la politique coloniale française. Cet Empire est une des œuvres maîtresses de la troisième République; c'est à ces créations, à leur conquête comme à leur assimilation, que se mesure la valeur d'un régime.

Nous comptons dans nos rangs de nombreux coloniaux parmi les plus éminents comme les plus sages. Nous avons des hôtes dans les terres les plus lointaines comme dans les plus proches. Je leur demande aujourd'hui de nous éclairer, de nous instruire et d'associer notre grand parti à la remise en valeur et à la prospérité de cet immense Empire qui aime passionnément la France. Car on aime, comme disait Renan, en raison même des sacrifices qu'on a consentis et des maux qu'on a soufferts.

LE TOURISME

Il faudra, dans cette série d'efforts, inclure le tourisme; sa mise en valeur est un élément essentiel de notre redressement. Au croisement des grandes routes maritimes et aériennes, il y a pour la France une place importante à tenir.

Je voudrais aussi, dernière conclusion à tirer de ces chiffres, marquer sur le plan intérieur l'obligation de hiérarchiser les efforts.

L'EFFORT MILITAIRE

Nul plus que nous n'est resté fidèlement attaché à la puissance militaire de la France, à la grandeur de sa

marine. Nos hommes y ont consacré le meilleur et le plus pur de leur énergie et de leur prestige.

Mais nous ne referons une force nécessaire à notre sécurité que dans la mesure où nous aurons reconstruit une économie capable de l'équiper et des finances susceptibles de l'entretenir.

J'ai quelques inquiétudes pour un effort militaire prématuré à l'heure où le pays réclame des hommes au maximum, à l'heure où les besoins de toutes sortes sont impérieux et urgents.

Je redoute ces priorités qui atteignent 97 p. 100 pour l'industrie textile et qui privent une population civile dont les dernières ressources sont près de s'épuiser. Je me demande quelle peut être l'efficacité de certaines fabrications de guerre — tanks de transition, par exemple, ou modèles d'avions démodés dépassés largement par des types plus modernes.

L'ÉNERGIE ET LES TRANSPORTS

Hiérarchie des problèmes, disons-nous, au premier plan desquels nous plaçons celui de l'Énergie et des Transports. Ils conditionnent toute notre activité et tous nos échanges. Il faut les résoudre coûte que coûte. C'est le destin économique de la France qui se joue au départ autour de ces deux grandes questions.

Savez-vous, par exemple, que, faute de charbon, la réalisation du plan de reconstruction doit être remise à 1946 ?

Du charbon, de l'électricité, ceux qui sont à la mine ou ceux qui sont au barrage valent pour ce pays ceux qui, hier, étaient au champ de bataille de la libération. Leur tâche sur des plans différents est la même, nous la savons lourde et pénible.

Mettre tout à leur disposition, aliments, outils, salaires, pour produire au maximum, s'attaquer avec énergie et audace à des problèmes techniques souvent difficiles à résoudre. Ceci fait, la nation ne comprendrait pas qu'on tolérât la moindre erreur ni la moindre défaillance.

LA NÉCESSITÉ OU NOUS SOMMES D'IMPORTER DES MATIÈRES PREMIÈRES pose comme

corollaire celle du paiement de ces importations — nos ressources en or ou en devises n'y sauraient longtemps suffire si nous ne nous décidions à exporter.

L'économie est dominée par les échanges et la monnaie n'est qu'un instrument.

Et voici que se pose la question du déséquilibre entre les prix français et les prix mondiaux. Un esprit simple serait tenté de la résoudre par un problème de change, c'est une solution de paresse et, au demeurant, elle ne résout rien, car le déséquilibre des prix est dominé par le problème même de nos prix de revient.

Les prix de revient français sont actuellement en valeur or largement supérieurs aux prix mondiaux.

Ce sont les méthodes et la structure même de notre économie qui sont en cause.

Les raisons de nos prix de revient élevés sont multiples ; nous voudrions les examiner une à une.

D'ABORD UN OUTILLAGE DÉSUET

Déjà, avant la guerre, notre outillage n'était plus à la hauteur de sa fonction. Nos industriels préféraient souvent la certitude du stock aux risques d'investissement en matériel nouveau.

L'âge moyen d'une machine-outil était de dix-neuf ans en France, pour sept ans en Allemagne et trois ans en Amérique.

Les pertes de la guerre, le travail demandé à certaines machines, les défauts de graissage ont encore aggravé une situation déjà catastrophique.

Il nous faut une politique de l'outillage. Elle doit viser à orienter les investissements et faciliter les amortissements. Un matériel doit s'amortir par rapport à son utilisation et non selon des règles fiscales rigides.

C'est une fiscalité arriérée qui porte en grande partie la responsabilité de la vétusté de notre outillage.

L'État peut créer dans certains domaines ou faciliter la création, voire même financer des entreprises pilotes avec du matériel moderne. C'était l'idée de Camille Pelletan lorsqu'il créait les ateliers de la marine devenus depuis des arsenaux. Malheureusement les entreprises de l'État manquent de dynamisme. Il faut s'orienter

vers d'autres formules où l'initiative privée, le goût du risque joueront un rôle plus important.

A CES MÉCANIQUES D'UN AUTRE AGE s'ajoute un travail déficient et mal organisé.

L'ouvrier français a perdu son ressort physique, le goût du travail et le sens de l'émulation. L'industriel s'attache aux besognes qui donnent le maximum de bénéfices immédiats, il dédaigne l'effort utile et lointain.

Le commerçant n'a plus le souci de sa clientèle, il cherche le profit en dehors de toute qualité. Le banquier s'est réfugié dans les opérations sans risques.

La floraison des intermédiaires, véritables parasites d'une économie moderne, est à son apogée.

La faillite intellectuelle n'est pas moindre. A l'abri des slogans, des formules générales et vides, la médiocrité s'organise, elle tient le pavé. Nos jeunes ont perdu le goût des études spécialisées, celles qui créent les élites, qui font naître les enthousiasmes.

Il faut relever les uns et les autres de cette universelle léthargie.

Assurer la sécurité ouvrière par la plus large politique sociale est une œuvre de justice, d'humanité, de prévoyance.

Salaire minimum d'accord ; mais laissons jouer la vieille loi de l'effort et celles des valeurs ; laissons s'ouvrir largement l'éventail des salaires au bénéfice de ceux qui en sont dignes.

La Russie nous offre dans ce domaine un exemple à retenir; entre le manœuvre et l'ouvrier spécialisé, il y a des différences qui vont de 1 à 8.

Faisons au technicien une place de choix dans les entreprises.

Cessons d'entretenir cette démagogie fatale qui s'insurge contre les hauts traitements, alors qu'elle ne s'émeut pas de la bourse d'un boxeur ou qu'elle s'enthousiasme du cachet d'une vedette de cinéma.

Le grand moteur humain, « c'est le profit ». C'est aimer passionnément la classe ouvrière que de lui offrir les moyens de s'émanciper.

C'est l'estimer que d'empêcher ce nivellement par le bas qui est l'antichambre de la décadence.

Organisons le travail, n'ayons pas peur des mots : c'est encore la Russie qui nous a enseigné le stakhanonisme, tout comme l'Amérique nous avait appris le système Taylor.

LA DÉCENTRALISATION

Nous voudrions également insister sur la nécessité de décentraliser notre système industriel. Il y a à cela des raisons d'une telle importance qu'elles méritent qu'on s'y arrête un peu longuement.

Raisons militaires d'abord, dont l'évidence a été tragique. Raisons d'urbanisme et d'hygiène. C'est une pitié de notre civilisation que de voir se perpétuer le régime du taudis, que de voir s'accumuler des familles entières dans des logements étroits d'une ou deux pièces. Nous payons ainsi à la tuberculose par exemple le plus anormal des tributs.

Mais surtout raisons psychologiques et morales tellement essentielles. L'équilibre et la santé politique de nos campagnes, de nos petites cités de province, tranche singulièrement avec le climat de nos banlieues surpeuplées. Le contact avec la terre, la petite maison, le jardin, les loisirs en plein air, l'intensité de la vie familiale forment les traditions, créent une civilisation paisible. La grande cité, le logis anonyme, l'atmosphère des foules, les tentations quotidiennes et souvent malsaines dépersonnalisent les individus, les aigrissent et les déclassent, les jettent dans un anonymat décevant. Il leur faut revenir au « pays » renouer la longue chaîne des traditions, s'entendre appeler par leur nom, confronter leur turbulence avec les éternelles sagesses, pour retrouver leur équilibre et le sens réel de la vie et de la civilisation.

Ne pensez-vous pas aussi que les crises cycliques auxquelles l'évolution industrielle nous a accoutumés y perdraient à la fois de leur acuité, de leur profondeur et de leurs répercussions.

C'est peut-être là une des méthodes les plus pertinentes pour recréer le goût âpre de l'effort, pour restaurer le sens des nobles et fertiles émulations.

NOTRE AGRICULTURE MORCELÉE, mal outil-

lée, manquant de bras et de confort, n'est plus à l'image du monde moderne. Il faut d'urgence l'adapter. Elle est un des éléments importants de nos prix de revient.

Je voudrais attirer l'attention de ce congrès sur l'effort à accomplir.

Regroupement, étude poussée des cultures spécialisées, équipement, développement de l'idée coopérative. Votre rapporteur des questions agricoles marquera plus longuement et plus utilement que je ne saurais le faire la position de notre parti.

L'ESPRIT FISCAL s'ingénie à tuer l'esprit d'entreprise. L'impôt, pour s'efforcer d'être équitable, pour satisfaire à certaines règles de démagogie, multiplie les entraves aux activités économiques de la nation.

Un exemple, voulez-vous ? Toutes nos industries de luxe sont un élément important de nos exportations. Une fiscalité soucieuse des incidences économiques aurait dû avoir le souci de les préserver.

A l'heure où l'Angleterre supprime la taxe de luxe, nous la recréons et nous la faisons qui plus est progressive.

En apparence, mesure de justice; en réalité, examinons les répercussions.

Les affaires importantes et sérieuses vont voir surgir à leurs côtés une pléiade de petites affaires qui, avec des ventes sans facture, échapperont à la taxe. La perte de potentiel des grosses affaires va être sensible. La perte du trésor se répercutera sur toutes les taxes accessoires et sur les bénéfices. La production va déserter la qualité lourdement taxée pour se réfugier dans les fabrications de choix inférieur.

Le luxe où se jouait le génie traditionnel de création de la France va s'en trouver lourdement affecté.

Nous redisons par ailleurs notre pensée sur tout le problème financier ; mais nous avons voulu marquer son incidence sur les données économiques.

LES FRAIS GÉNÉRAUX

Enfin, avant de quitter cette importante question de nos prix de revient, il faut bien que nous abordions le problème des frais généraux de la nation.

Nous tenons à rendre hommage aux fonctionnaires. Ils ont toujours été des serviteurs fidèles et désintéressés. Leurs salaires, souvent insuffisants, n'ont suivi que de loin le cycle infernal des prix. Ils n'ont eu que plus de mérite à garder leur indépendance et leur dignité.

Ceci dit, nous pouvons affirmer notre angoisse devant la marée montante d'un fonctionnarisme qui envahit toutes les parties vives de ce pays.

Sur sept Français, un seul se consacre à un travail créateur de richesses.

Nous allons partir à la bataille économique avec une armée dont les services d'arrière sont surchargés, alors que chaque jour les unités combattantes sont vidées de leur substance.

Les services de Vichy sont en place et chaque jour s'y superposent des services nouveaux. Déjà toute l'industrie manque de personnel aux postes essentiels.

Les services nouveaux répondent à des besoins nouveaux. Les besoins disparaissent, mais les services subsistent. Nous démobilisons. Bravo ! Mais savez-vous que le ministre du Ravitaillement recrute actuellement 14 000 fonctionnaires, auxquels vont être dévolus des pouvoirs de police exceptionnels. Le dirigisme a besoin d'une exceptionnelle police.

Le ministre des Finances, dans son discours du 29 mars 1945, a jeté lui-même le cri d'alarme; il a demandé l'appui de l'opinion pour « couper le bois mort ». Nous lui faisons écho avec chaleur et nous l'assurons d'un appui total.

Révision impitoyable de tous les postes créés depuis 1940.

Le fonctionnaire a droit à un statut, à une retraite; mais pourquoi assimiler au titre et aux prérogatives de fonctionnaires toute une série d'employés satellites appartenant à des professions organisées ? Pourquoi créer ainsi un privilège du fait d'une affectation ?

Que font encore dans ce pays les comités d'organisation, héritages de Vichy et de l'occupant ?

Battant monnaie, installant dans notre activité économique la primauté et les privilèges de grosses entreprises qui les contrôlent, les comités d'organisation sont un obstacle permanent à toutes les entreprises nouvelles à toutes les initiatives. Ils sont le refuge des incompé-

tences, l'ultime ressource des fonctionnaires sans emploi, le dernier bureau de placement de la clientèle politique.

Les grands syndicats professionnels peuvent aisément suffire à leurs tâches; ils y apporteront infiniment plus d'indépendance et d'équité; leur contact quotidien avec les difficultés comme avec les réalités aide à leur dynamisme.

Il est grand temps d'aérer une vieille administration, de la libérer des influences politiques, de l'intéresser à l'activité et au rendement, de l'associer intimement à tout l'effort de la nation.

Reprenant les termes de notre dernier rapport, nous affirmons la volonté de voir à la tête de nos administrations de grands commis largement payés, libérés des tentations, assurés de pouvoir poursuivre l'œuvre à laquelle leur fonction les aura appelés, responsables devant l'État de leur gestion, récompensés de leur réussite, sanctionnés dans leurs erreurs.

LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Le souci d'aborder avec netteté l'ensemble des problèmes nous conduit tout naturellement à l'examen de la structure de notre économie.

Disons tout de suite que nous refusons de nous laisser enfermer dans le dilemme : ou le laissez-faire, laissez-passer du vieux régime libéral, ou le collectivisme.

L'économie libérale, à l'actif de laquelle il faut inscrire non seulement la prospérité de l'Europe, mais encore la primauté qu'elle a connue sur les autres continents, a commis deux erreurs essentielles. Elle a été indifférente aux grands problèmes sociaux qu'elle a posés. Elle s'est laissé battre en brèche par une série d'organisations nées de la société anonyme qui s'appellent monopole, trust, cartel, holding, etc., et dont le but a été de fausser le régime de la libre concurrence et de la liberté du marché.

Mais parce que le système comporte des erreurs, faut-il l'abandonner de toutes pièces pour adopter un régime nouveau ? Voilà, messieurs, toute la question.

Faut-il balayer toute notre organisation économique bâtie sur les lois du profit, sur l'effort et les initiatives

individuelles avec ce qu'elles comportent de risques, pour remettre à la charge d'un État à la fois souverain et universel le soin de tout ordonner et de tout tenter ?

Ne nous laissons pas enfermer dans des slogans et n'en soyons pas les victimes. Il n'y a pas de problème économique qui situe les hommes de révolution et ceux de réaction.

Deux grandes démocraties, l'américaine et l'anglo-saxonne, dont nous savons à la fois l'idéal et le potentiel, répugnent à ce dirigisme outrancier, qui, par contre, a trouvé sa doctrine et son apogée dans les systèmes totalitaires.

Le dirigisme postule la dictature — celle d'un homme ou celle d'un État — nous l'avons vu jusqu'ici s'épanouir dans des économies de préparation à la guerre ou dans des économies de guerre.

La révolution libérale et le machinisme ont abouti à la division du travail. Les hommes qui produisaient autrefois la totalité pour leurs besoins ou ceux de la petite communauté produisent maintenant en abondance des produits spécialisés. Il leur faut les échanger contre d'autres produits. C'est le marché qui règle et régularise à la fois les échanges et les productions. C'est le marché qui sanctionne les productions excédentaires et qui accélère par sa demande toutes les productions déficitaires.

Et ainsi va en gros la vie économique du monde.

En économie fermée, en autarcie, en dictature, un État peut à son gré décider des productions, de leur importance, de leur qualité. Il a le pouvoir de les imposer. Il peut établir des plans quinquennaux ou autres avec leurs cortèges obligatoires de restrictions et de réalisations.

Mais, à l'heure où vous admettez la doctrine du marché ouvert, je vous demande d'imaginer quelle devra être le degré d'universalité de ceux qui auront la charge d'élaborer au nom de l'État les programmes de fabrication, et quel cortège de contraintes vous serez conduits à envisager pour les imposer au marché.

Est-ce que vous croyez que l'État soit habilité par ses méthodes à jouer un tel rôle ?

Est-ce que vous croyez que l'atteler à une telle besogne ne serait pas le détourner de ses fonctions essentielles ?

Quittons, si vous le voulez bien, le cadre de ces idées générales pour examiner plus avant quelques réalisations parmi les plus récentes.

Nationalisation des houillères. Nous n'insistons pas sur le déficit de la production. En juin 1945, le gouvernement fixe le prix de vente du charbon à 600 francs; le prix de revient était alors de 780 francs, les dernières hausses de salaires l'ont porté à 1 100 francs la tonne. L'État devra consacrer 15 milliards à combler cette différence. Ce chiffre représente, messieurs, la moitié des intérêts de toute notre dette publique. J'ajouterai à ce détail que la nationalisation des houillères a joué seulement pour l'extraction : partie déficitaire de l'exploitation, et a négligé les ventes, partie bénéficiaire.

Déficit des chemins de fer : 25 milliards porté à 31 milliards par la hausse des salaires. Le relèvement des tarifs de 40 à 70 p. 100 se traduit seulement par 10 milliards de recette supplémentaire.

Usines Renault, le 26 mai 1945, l'entrefilet suivant est paru dans la presse :

« Sur la proposition de M. Lacoste, ministre de la Production industrielle, le gouvernement a adopté une ordonnance complétant l'ordonnance du 16 janvier 1945 relative à la nationalisation des usines Renault. Elle a pour objet d'épargner à la régie nationale l'acquittement de droits fiscaux. Elle lui déclare applicable les ordonnances relatives à la confiscation des profits illicites et elle lui attribue le bénéfice des impôts confisqués. »

Vous traduisez bien, messieurs, les usines Renault sont exemptées d'impôts et les bénéfices illicites vont grossir les fonds de roulement de la régie. Ces insignes faveurs ne semblent pas avoir amélioré la trésorerie de ces usines. La presse nous apprend un emprunt de 800 millions. Avant-goût savoureux de ce que peut donner la gestion d'un État qui dosera agréablement le politique et l'économique dans la conduite de ses affaires et qui fausse à ce point les données les plus élémentaires du marché.

Imaginez par surcroît quels instruments politiques vous mettrez entre les mains d'un gouvernement qui pourra à son gré dispenser les crédits.

Je plains le ministre des Finances chargé d'équilibrer un budget à l'aube d'un tel régime. Je redoute les inci-

dences des soubresauts ou des crises économiques, acceptables lorsqu'ils se répercutent sur l'ensemble des individus, mais qui feraient vaciller l'État s'il était seul à en recevoir le choc.

Nous avons d'ailleurs tout récent un parallèle édifiant à méditer. L'Allemagne, l'Italie, le Japon préparaient soigneusement la guerre depuis vingt ans. Ils y consacraient des ressources infinies, toute leur économie, jusque dans le moindre détail, était axée vers le drame. Ils en avaient prévu à l'avance toutes les péripéties, fixé la date.

Les démocraties, pacifiques jusqu'à l'insouciance, dédaigneuses même des sécurités les plus élémentaires, ont regardé avec épouvante l'orage déferler. Il a fallu que l'Europe succombât sauf le vieux rocher britannique, que le Japon sonnât le glas tragique de Pearl Harbour pour que l'Amérique se résolût à la bataille. Et en trois ou quatre ans, nous avons assisté à ce spectacle :

Un pays de démocratie où le libéralisme économique fleurit avec toutes ses erreurs a réalisé ce prodige de devenir l'arsenal du monde, de continuer à satisfaire à tous ses besoins civils, d'équiper une armée de 10 000 000 d'hommes, d'envoyer à la Russie des millions de camions, des dizaines de milliers de tanks et d'avions, des matières premières, des denrées alimentaires qui, malgré une attente prolongée du conflit, ont été indispensables à la victoire.

Cet effondrement des systèmes totalitaires, cette faillite éclatante des dirigismes les mieux réglés et les mieux organisés, ce triomphe éblouissant de la démocratie et de la liberté donnent matière à la plus utile et à la plus profitable des réflexions.

Le rôle de l'État, c'est d'assurer les grands services publics au mieux des intérêts de la collectivité. Notre préférence va aux régies coopératives, dont les exemples sont nombreux en Belgique : Société nationale des chemins de fer vicinaux de 1884 ; Crédit communal de Belgique qui date de 1860; Société nationale des habitations à bon marché 1920; Association liégeoise d'électricité 1923, etc., mais dont les réalisations les plus importantes se situent en Angleterre. Les Public Trust anglais offrent à notre attention des entreprises dont certaines sont d'une

importance considérable. C'est le cas du London Passenger Transport-Board, créé en 1933, qui régit la totalité des transports de la région londonienne, autobus, métro, tramway, voire même bateaux sur la Tamise. Ce Board a 10 000 000 de clients—en 1935, il a transporté 3 400 millions de voyageurs. Les obligations émises pour rembourser les sociétés expropriées et pour assurer le fonds de roulement se montent à 11 milliards de francs Poincaré (parité de la livre 76 francs). La B. B. C. Le Central Electricity Board, qui régit à la fois la production et la distribution d'énergie électrique. Le Metropolitan Water Board, qui contrôle les distributions d'eaux de la région londonienne. Le Port of London Authority, qui a la charge de tout le port de Londres, dont le trafic représente à lui seul 40 p. 100 du trafic maritime du royaume uni. Le tonnage des marchandises chargées ou déchargées dans ce port a été en 1935 de 40 millions de tonnes, ce qui représente 35 milliards de francs Poincaré. La gestion des ports maritimes par les Public Trust a pris d'ailleurs un développement considérable non seulement en Angleterre, mais dans l'Empire — il existe plus de 60 publics Trust de cette espèce, dont ceux de Liverpool, de Sidney et de Melbourne. En France, la Compagnie nationale du Rhône, aux destinées de laquelle préside le sénateur Perrier, s'apparente par bien des aspects aux régies coopératives. Elle associe entre autres la ville de Paris, le P.-L.-M. et des sociétés privées d'industriels. Le grand barrage de Genissiat, en amont de Lyon, qu'elle construit, constitue la chute d'eau la plus importante de France.

Je voudrais d'abord vous signaler ce fait sans précédent peut-être dans les expériences économiques, à savoir que le succès des régies coopératives a été total. Il existe en Europe plus de cent régies, dont aucune n'a connu ni l'échec ni la faillite.

Quels sont les traits dominants de ces entreprises.

Elles doivent d'abord leur création à la décision d'un pouvoir public — État ou collectivité. Le Public Trust anglais en particulier est sanctionné par une loi.

Elles visent à l'intérêt public. C'est l'usager qui tire profit de leur gestion. La grosse majorité des régies coopératives ne possède aucun capital action, mais un capital

obligation — et dans les rares cas de capital action le dividende est strictement limité de 5 à 6 p. 100. Les bénéfices des entreprises vont aux usagers sous forme de baisse de tarifs ou viennent grossir le fonds de réserve de la société aux fins d'extension ou d'amélioration.

Autonomie administrative et commerciale complète de la régie vis-à-vis des pouvoirs publics. Ces derniers sont simplement des actionnaires; leurs représentants voisinent dans les conseils d'administration avec ceux des usagers et ceux des syndicats.

L'Angleterre, en particulier, a mis un soin jaloux à garantir l'indépendance de la gestion. Pour le London Passenger Transport Board par exemple, la nomination des directeurs du Board est confiée à un collège électoral de six membres, dont le président du Conseil municipal de Londres, le président du Syndicat des agents de change, un juriste éminent, le président de la Law-Society, le président des commissaires au compte diplômés de l'État, et le président d'un comité consultatif destiné à conseiller le ministre des Transports. Originalité, aucune de ces personnalités n'est un spécialiste des questions de transport, mais tous sont rompus à la pratique des hommes et des grandes affaires.

Le ministre des Transports a seul qualité pour révoquer les directeurs pour fautes graves.

Une loi du 13 avril 1933 ordonne que, dans les six mois de son élection, tout membre du Board devra vendre les titres qu'il possède d'une société quelconque de transport sise dans la région londonienne.

Pour la B. B. C., les cinq gouverneurs sont nommés par la couronne.

Pour le port de Londres, sur vingt-huit administrateurs, dix sont désignés par les pouvoirs publics, dix-sept par les usagers et un par les dockers.

Enfin la règle formelle et commune à toutes les régies coopératives, c'est l'équilibre financier obligatoire. La régie doit réaliser l'équilibre des recettes et des dépenses, certaines même, c'est le cas du Board des transports londoniens s'interdisent de recevoir aucun subside d'un pouvoir public ou d'un particulier. De toute façon, jamais un recours à l'État. En cas de déficit, on augmente les tarifs ou on baisse les frais généraux.

Pratiquement, le seul recours de la régie à l'émission d'obligations ou d'actions à caractère obligataire a lieu lors de la constitution pour couvrir les frais d'expropriation et les fonds de roulement. Cet acte accompli, elle vit comme une entreprise ordinaire.

Le législateur belge a introduit dans les dispositions de la loi sur la Société nationale des chemins de fer vicinaux un système fort ingénieux pour la libération des actions souscrites par les collectivités publiques.

Je m'excuse d'avoir égaré mon exposé dans le luxe de quelques détails.

Mais enfin, à l'heure où les nationalisations sont à la mode, il importait peut-être de s'éloigner du cadre des improvisations, de celui des offices bigarrés pour mettre le pied sur un terrain solide de réalités. Je n'entends pas dire que les régies coopératives résolvent tout ; mais leur étude vaut d'être poussée.

Voilà un mode d'intervention de l'État ou des collectivités dans des domaines publics dont ils ont la charge, qui joue avec la souplesse des sociétés anonymes, qui autorise tous les dynamismes et toutes les initiatives, qui assure les indépendances indispensables. Quittons, je vous en prie, cette politique qui tend à faire de l'État une sorte de providence anonyme chargée de solder tous les déficits que creusent les incompétences, les démagogies et les défaillances de toutes sortes dans les entreprises dont il décide d'assurer la gestion.

Pour le reste, pour tout ce qui est du domaine privé, est-ce que l'État doit jouer un rôle de spectateur tout à la fois muet et impuissant ?

Là n'est point notre avis.

L'État a charge d'orienter l'économie, ses besoins le contraignant à créer la prospérité.

Tout ce qui fausse la liberté du marché, tout ce qui détruit le mécanisme de la libre concurrence est matière à intervention.

Mais cette intervention a sa place sur le plan législatif comme sur le plan fiscal : Suppression des holding, concentrations verticales ou horizontales d'entreprises, dont les buts sont d'établir une cascade de bénéfices sur les prix, d'éviter la progressivité de l'impôt, de faciliter les dissimulations.

Limiter l'extension ou la concentration de certaines entreprises qui tendent ainsi à la constitution de monopoles de fait et, maîtresses du marché, commandent les prix et pèsent sur les salaires.

Contrôle rigoureux des cartels ; obligation de publier leurs accords, opposition légale aux clauses contraires aux intérêts nationaux.

Agir avec souplesse mais avec fermeté sur l'impôt pour taxer sévèrement les privilèges ou les monopoles.

Il y a là toute une politique à faire qui doit laisser évoluer librement l'économie privée dans le cadre du marché ouvert, mais lui interdire formellement d'en truquer le mécanisme à son profit.

Messieurs, nous connaissons le monde industriel en particulier, celui-ci si divers et si ramifié de notre petite et moyenne industrie. Il est issu, pour une énorme proportion, des classes laborieuses de la nation. Nous connaissons ses déficiences, la nécessité qui lui est dictée, pour survivre, de s'adapter et de s'organiser. Il a en tout cas un sens réel du patriotisme et est prêt à repartir sur les routes difficiles de l'effort ; mais unanimement il demande qu'on lève l'hypothèque d'un dirigisme qui l'écœure et qui, tel un carcan, lui interdit les initiatives.

Et puis, messieurs, il y a le capitalisme dont on oublie quelquefois qu'il est la somme de millions d'épargnants. L'expérience de quelques nationalisations hâtivement conçues lui a imposé une lourde rançon. Pour avoir voulu sanctionner quelques « gros », vous m'excuserez du terme, on a laminé des centaines de milliers de prêteurs, dont les coupons étaient pourtant réduits au minimum.

Vous voulez faire repartir l'économie de ce pays, d'accord ; mais pour la remettre en marche, il vous faudra des capitaux. Imaginez leur enthousiasme à s'investir, sous la menace des nationalisations suspendues sur leur tête comme une épée de Damoclès.

Les grandes besognes industrielles sont des œuvres à longue échéance ; elles ont souvent leurs réussites dont l'État et partant, la collectivité, tirent de larges profits ; mais elles vivent aussi des risques, elles connaissent leur part d'aventures.

Pour entreprendre, il faut un minimum de sécurité, la

certitude tout au moins de pouvoir poursuivre jusqu'au bout l'œuvre à laquelle on a consacré son effort.

Cet équipement de la France, ce rôle d'un État soucieux de l'orientation appelle un nombre multiple de tâches.

Il en est quelques-unes que nous ne saurions passer sous silence.

Développer les études économiques. Le siècle ne nous a presque pas donné d'économistes, et cette perte nous est sensible.

Il faut créer des laboratoires et des bureaux d'études, les doter des moyens les plus modernes, leur assurer les contacts les plus étendus avec l'étranger.

Il faut rebâtir toute notre législation des brevets d'invention et leur restituer une valeur telle que nos inventeurs ne soient pas contraints d'aller chercher des garanties dans des pays étrangers. Dans le modeste potentiel de forces dont nous disposons, le génie français a une place exceptionnelle à tenir.

Messieurs, nous entendons beaucoup parler de révolution. Il semble qu'il y ait là une de ces psychoses collectives au sortir d'une longue nuit.

La révolution, elle est loin du vide ronflant des formules défuntes. La révolution économique est née du machinisme. Ce sont les grandes inventions : la vapeur, le moteur à explosion, l'électricité qui en ont marqué les étapes.

La révolution, messieurs, la plus formidable peut-être de toutes celles que le monde a connues, elle est dans cette libération fabuleuse d'énergie qui assurait la stabilité des atomes. Pauvre Jules Verne, banalité des affabulations les plus chimériques, vanité des concepts les plus audacieux et les plus lointains.

Qui pourrait dire aujourd'hui jusqu'à quel point la structure même du monde va s'en trouver affectée. Vieux champs de batailles des puits de pétrole où s'affrontaient les appétits, où s'allumaient les rancunes ; problème angoissant du charbon qui situait les potentiels et dictait les destinées des peuples, risquent de passer au plus lointain des arrière-plans.

D'extrême urgence, il faut recréer des élites, donner à celles que nous avons, sans lésiner, les moyens les plus

vastes, les plus étendus, les plus modernes pour s'attaquer à l'étude de ces questions nouvelles.

La voici venir l'heure des initiatives individuelles, celle des risques comme des audaces. Quel magnifique champ vient de s'ouvrir libre pour tous les enthousiasmes et toutes les passions !

La véritable mission de l'État, elle n'est pas dans les besognes subalternes, dans le dédale épuisant des détails, mais dans une grande œuvre intelligente de création et d'orientation.

Un grand pays ne se conçoit pas sans grandes ambitions ; la nôtre, c'est de restituer à la France la place traditionnelle de son génie.

Toutes ces règles, que nous avons à la fois trop longuement et trop brièvement exprimées, ne vaudront que si une grande idée de synthèse préside à leur réalisation.

Nous réclamons un grand ministère de l'Économie nationale, dont le titulaire doit avoir rang et prérogatives de vice-président du Conseil. La Production industrielle, le ministère du Travail, celui des Finances, de l'Agriculture, de la Reconstruction, toute une partie de l'Éducation nationale, une branche du ministère des Colonies, doivent relever de lui.

L'expérience des efforts dispersés, quelques louables qu'ils soient, n'aboutit qu'à l'incohérence.

Il faut avoir une politique, la suivre impitoyablement et la contrôler jusque dans les plus menues incidences.

La variété et la complexité des problèmes interdisent à une personnalité quelle qu'elle soit d'en saisir tous les rouages.

Il faut donner vie au Conseil national économique. Une représentation paritaire des syndicats nationaux et des organisations ouvrières et paysannes doit en faire le reflet de notre structure économique.

Les prérogatives législatives restant à la charge des assemblées politiques, ce conseil sera obligatoirement consulté sur toutes les questions ayant trait à l'économie ; il aura qualité pour soumettre éventuellement des projets aux assemblées législatives ; il pourrait assumer des procédures d'arbitrage en cas de conflits sociaux

Le problème des importations, comme celui des exportations, postule la création de véritables ambassades éco-

nomiques à l'Étranger. Acréditées en permanence, elles joueraient un rôle singulièrement plus efficient que les missions temporaires.

L'État se verrait renseigné sur les possibilités et les évolutions des marchés extérieurs. Ces ambassades auraient également la charge d'éduquer notre industrie sur les débouchés d'exportations ; elles auraient pour mission d'organiser nos services de vente, de les coordonner et de les unifier. Les attachés commerciaux ne peuvent suffire à une tâche dont l'ampleur et la complexité les dépassent et les débordent.

Nous nous excusons de nous répéter ; mais c'est de l'Économie française, de la façon dont elle affirmera dans le monde sa puissance, que dépend la grandeur de la France.

Mon désir n'est pas de lasser une attention dont je tiens à vous remercier. La part que je fais dans ce rapport aux problèmes financiers, par ailleurs effleurés, est extrêmement réduite.

PROBLÈMES FINANCIERS

Il n'y a pas de politique économique possible si la monnaie n'est pas stable. Il n'y a pas de stabilité monétaire si les finances ne sont pas saines.

Or les finances ne seront assainies que le jour où l'Économie de ce pays tournant à plein permettra les rentrées budgétaires.

Toutes les taxes, tous les prélèvements, tous les impôts que l'ingéniosité des financiers pourra inventer ne resteront que des artifices à la fois dangereux et trompeurs, si la matière imposable est absente.

L'État a trois sources de rentrées dont il use quelquefois simultanément :

L'emprunt, l'impôt et l'inflation.

L'inflation, c'est l'antichambre de la faillite ou le prélude au règlement transactionnel, l'impôt et l'emprunt ne sont possibles que s'il y a production et épargne.

L'épargne n'est possible que s'il y a production.

Toute fiscalité qui est une entrave à la production est réputée néfaste.

Le déficit budgétaire pour 1945 est de l'ordre de 200 à 250 milliards, selon les déclarations du ministre des Finances. C'est seulement dans une augmentation de l'assiette de l'impôt que nous trouverons les ressources nécessaires. C'est le rythme de la production qui, seul, conditionne les rentrées budgétaires.

L'impôt sur le capital de solidarité nationale est un verre d'eau dans un tonneau des Danaïdes. S'il quitte le caractère d'un super-impôt sur le revenu, pour contraindre à des réalisations importantes de biens immobiliers, il présentera de graves dangers ; il risquera de détruire ou de diminuer une partie de la matière imposable.

L'impôt sur l'enrichissement répond certes à des raisons d'équité et de morale élémentaires, mais le rendement qu'il faut en attendre est minime, 30 à 50 milliards en deux ou trois ans. Il va mettre en branle un système de contrôle tellement étendu que nous en redoutons quelques incidences. Les détenteurs d'or, de diamant, vont encore une fois s'évader, mais avec cette circonstance aggravante que l'établissement définitif d'un véritable casier fiscal va leur interdire de remettre dans le circuit de l'économie nationale des capitaux dont le besoin se fera très prochainement sentir. Je crains que les frontières soient fragiles et qu'ainsi le pays ne se vide d'une partie de sa substance que je sais la plus immorale peut-être, mais aussi la plus utile.

Au demeurant, ce que je tenais à démontrer, c'est que ni l'impôt de solidarité nationale, ni l'impôt sur l'enrichissement ne résolvent rien. Ce grand branle-bas fiscal laisse à peu près intacts tous les problèmes.

C'est une œuvre à longue échéance qu'il faut dès maintenant entreprendre.

D'abord codifier et unifier notre système fiscal. Nous vivons sous un régime effroyable de taxes et de supertaxes.

Voulez-vous savoir à combien de taxes diverses les Français sont assujettis ?

4 taxes sur le chiffre d'affaire ;
1 taxe sur la rémunération du travail ;
3 taxes sur les bénéfices ;
5 taxes professionnelles ;

4 taxes sur les sociétés ;
2 taxes sur la valeur locative ;
13 taxes accessoires.
Soit un total de 32 taxes différentes.

Le nombre des fonctionnaires que leur recouvrement et leur contrôle requièrent se double de celui qu'elles imposent aux commerçants et aux industriels pour leur établissement.

Il faudra bien qu'un jour nous nous décidions à chiffrer le prix de revient de l'impôt en parallèle avec son rendement.

La rétroactivité de certains impôts, les taux exorbitants dans certains domaines déchaînent la fraude et l'organisent.

Élément plus grave de notre fiscalité, elle paralyse, quand elle ne tue pas, l'esprit d'entreprise.

Le superprélèvement sur les bénéfices de guerre, que je félicite le ministre des Finances d'avoir abandonné, était un monument de ce genre. Son taux était tel qu'il aboutissait tout banalement à la ruine des commerçants et des industriels honnêtes. Il contraignait les sages à une politique de malthusianisme, et les habiles s'en sont sortis par la pratique de ventes sans facture et les dessous de table.

Vous ne tiendrez pas longtemps la politique des hauts salaires si vous ne facilitez celle des profits correspondants ; mais, par contre, si vous assortissez les deux, vous créerez de ce fait la matière et le climat de rentrées fiscales importantes.

L'investissement de capitaux, je dois le rappeler, comporte des risques. Nul ne courra plus le risque, s'il est hors de prorportion avec le profit.

La probité et la loyauté de l'État doivent être restaurées. Il est lamentable qu'il donne l'exemple de certaines démagogies.

Le gouvernement a décidé la hausse des salaires ; une politique de large accord avec les Alliés, permettant la rentrée importante de denrées alimentaires, eût pu nous l'éviter, mais, en l'état de notre ravitaillement, c'était une nécessité. Cette hausse des salaires étagée entre les prix officiels et ceux du marché noir a même revêtu un caractère rétroactif.

Mais comment conjuguer hausse des salaires et blocage des prix, à telle demeure que certaines industrie sont pendant de longs mois perdu leurs marges bénéficiaires quand elles n'ont pas inscrit de pertes ? Quel élément fourni à la fraude et au marché noir ! Quelle vanité de penser que vous alliez éviter le cycle infernal ! Politique d'illusion trop souvent pratiquée dans le courant même de notre génération pour que chacun ne sache pas où elle aboutit.

Vous ne comprendriez pas que nous quittions ce domaine des salaires et des prix sans saluer au passage la magnifique organisation de la direction des prix.

Alors qu'industriels et commerçants se penchent avec attention sur le problème de leurs prix de revient et sont incapables dans le désordre actuel de les situer exactement, il est des bureaux qui décident et qui tranchent, sanctionnant ainsi la vie même des entreprises.

L'incompétence et la joie courtelinesque s'y donnent libre cours. Un fabricant de cravates se voit honoré d'une circulaire lui indiquant qu'il a le droit d'introduire les nouveaux salaires dans ses prix de revient ; mais comme par inadvertance les taux de marque ont été modifiés, le résultat est que les hausses de salaires se traduisent par une baisse du prix de vente.

Le prix d'une Citroën passe subitement et sans transition de 45 000 à plus de 120 000 francs. Certains sont atterrés des hausses autorisées, d'autres sont inquiets des pertes installées dans leurs entreprises.

Triomphe des empirismes et des improvisations, dont les dégâts sont considérables et qui ne peuvent conduire qu'au chaos.

Hausse légitime et nécessaire du traitement des fonctionnaires, dont la conception ne peut s'accommoder de la création quotidienne d'emplois nouveaux, mais qui demande au contraire une révision impitoyable de tous les parasites.

Ce fonctionnarisme épuisant, ce dirigisme qui multiplie les entraves à la production, ce désordre des salaires et des prix risquent, s'il n'y est promptement mis bon ordre, d'atteindre sévèrement la monnaie. Il n'est guère de régime qui résiste lorsque est mise en question la confiance dans le billet de banque ou dans le titre de rente.

Le fait nouveau dans le domaine budgétaire, c'est l'amenuisement des intérêts de la dette publique par rapport au chiffre du budget. En 1938, l'intérêt de la dette publique était de 14 milliards, pour un budget de 70 milliards, soit un cinquième du budget. En 1945, l'intérêt de la dette publique est de 30 milliards pour un budget de près de 450 milliards, soit un quinzième.

L'hypothèque que les intérêts de la dette faisaient peser sur le budget est levée. Il serait inconcevable qu'une politique de production et de réduction des frais généraux parasitaires de la nation n'anemât pas l'équilibre nécessaire.

LES CLASSES MOYENNES

Ce rapport des chiffres entre la dette et le budget situe l'effroyable détresse de nos rentiers; il explique comment, lambeaux par lambeaux, s'en vont ces classes moyennes qui constituaient l'épine dorsale de la nation. Il faudrait pour le moins s'efforcer de sauver ce qu'il en reste. Rentiers de l'État, petits retraités porteurs d'actions, petits propriétaires; voulez-vous que je fasse défiler devant vous toute une partie de la France digne et tristement résignée? Petite bourgeoisie qui a cru en la vertu des promesses dont l'idéal bâtissait la morale même de la nation; celle qui a donné au pays les soldats de la Marne et de Verdun.

Partie de la France qui ne se retrouve ni dans les grands syndicats patronaux, ni dans les organisations ouvrières et dont il faut bien, messieurs, qu'un parti politique comme le nôtre assure la défense.

Redoutez une politique dont le cynisme fait bon marché de l'épargne. Les finances de l'État, la vie économique de la nation dans toutes ses activités, le sens même de la famille seraient lourdement atteints le jour où la vanité et l'inutilité de l'épargne apparaîtraient à chacun. Il est de ces loyautés et de ces probités que j'évoquais qui valent de grandes politiques.

Messieurs, de cet exposé **il faut conclure :**

Nous nous sommes efforcé d'ajouter à la critique

anémiante la réalité des constructions. Nous voudrions les rassembler autour de quelques idées, élémentaires certes, mais qu'il faut essayer de repenser.

Il n'y a ni slogan ni panacée qui puissent assurer la prospérité en dehors du travail. Le rythme du relèvement de la France sera fonction de l'horaire du travail que nous saurons librement consentir.

Ce travail ne vaudra que s'il a comme moteur la vieille loi du profit récompense de l'effort et du risque, comme sécurité les garanties de l'épargne.

Il faut que nous gardions intact le sens de la solidarité, parce que nous sommes tous embarqués sur le même navire. C'est ensemble que nous arriverons au port ou ensemble que nous sombrerons.

Il faut recréer les grands principes de morale et de civisme sans lesquels une civilisation n'est qu'un leurre. Les lâchetés que Vichy avait élevées à la hauteur d'une institution, le débrouillage, la fraude, cette forme de malhonnêteté intellectuelle qu'est la démagogie : voilà les tares dont il faut nous guérir. Il faut refaire les élites et les rassembler, ce sont les grands frais généraux dont la nation tire d'immenses profits.

Nous croyons aux vertus de la liberté ; nous comprenons mal la sorte de lassitude que certains hommes ressentent pour elle. Nous nous attacherons à défendre tout ce qui peut être sauvé des libertés économiques. Messieurs, nous pensons que le temps n'est plus très loin de leur triomphal retour.

Les servitudes, les contraintes, les systèmes dont certains ont connu d'éclatantes et récentes faillites, sont simplement des épisodes. C'est de toutes nos forces qu'il faut aider la liberté à prendre sa revanche.

Imp. CRÉTÉ, Corbeil (S.-et-O.)
3686-9-45. — C. O. L. 31-1631
Dépôt légal, 3e trimestre 1945.